



BULLETIN D'INFORMATION N°7 - SEPTEMBRE 2014

## L'ÉCHO DU RÉSEAU



Un nouveau membre a rejoint le réseau de la MJD : la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de MARSEILLAN. Cet espace de rencontres et d'échanges dans un cadre convivial est ouvert tout au long de l'année.

Ses objectifs sont de favoriser l'autonomie et l'épanouissement de toutes et tous, enfants, jeunes adultes par le libre accès à l'éducation et à la culture. Les adhérents, seuls, en groupe ou en famille peuvent pratiquer des activités artistiques, culturelles, sportives, techniques, de découverte ou de loisirs dans le cadre d'ateliers durant les périodes scolaires. Elle contribue à renforcer le lien social intergénérationnel.

Elle sert de soutien dans la réalisation de projets des jeunes dans le cadre d'un accueil loisirs (agrée Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et d'un Point d'Information Jeunesse (agrée Centre Régional Information Jeunesse). Un Espace de Vie Social (agrée CAF) permet une dynamique inter partenariale important pour accompagner les marseillanais vers une insertion socio professionnelle.

Pour toute information, contactez Claudine SANTORO par téléphone au 04 67 35 83 64 ou par mail : [claudine.santoro@ville-agde.fr](mailto:claudine.santoro@ville-agde.fr).

## L'ACTUALITÉ DE LA MJD



En parallèle de l'exercice des missions judiciaires de proximité, la Maison de la Justice et du Droit d'AGDE propose un accès au droit à ses usagers depuis bientôt 10 ans. Son Conseil d'Administration a validé le projet de fêter cet anniversaire en organisant différentes manifestations.

**Le 22 janvier 2015** est la date à retenir pour cet évènement qui se déroulera en trois phases.

1. Les semaines précédentes une exposition itinérante «justice citoyenneté» se déplacera dans les communes environnantes à destination notamment des élèves des collèges et lycées.
2. Des interventions par les partenaires de la MJD seront réalisées au sein des établissements scolaires du secteur dans le cadre d'une semaine dédiée à la Prévention / Citoyenneté.
3. Enfin le 22 janvier 2015, au Palais des Congrès, une rétrospective des 10 ans de la MJD et ses projets seront présentés à l'ensemble des acteurs, partenaires scolaires et au grand public. Cette matinée se terminera par la tenue d'une conférence sur le Droit et la Justice, animée par M. MIAILLE, Professeur à l'université de MONTPELLIER.

L'après-midi, une animation « portes ouvertes » à la MJD présentera l'exposition « justice citoyenneté », suivie d'un débat ; les intervenants habituels de la MJD seront également présents afin d'accueillir le public.

## ZOOM SUR... LE SERVICE PREVENTION ET INSERTION

Le Service Prévention et Insertion (SPI) est un service rattaché à la Direction Générale Adjointe - Vie de la Cité - Projet Urbain. Il regroupe les activités de Prévention, d'Insertion et de la Maison de la Justice et du Droit.



### PREVENTION

La loi du 5 mars 2007 vise à renforcer l'autorité Municipale en donnant au Maire un rôle moteur dans le cadre de ses pouvoirs de police. En lien avec ses partenaires, il peut impulser toute une série de mesures de prévention.

Le SPI contribue ainsi à la mise en place progressive des différents outils agissant de près ou de loin à la prévention de la Délinquance des 13-17 ans prioritairement :

- Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique (CCTP) rassemblant les principaux partenaires Parquet, Police Nationale, Police Municipale, Services sociaux, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP),
- Rappels à l'ordre et accompagnement à la fonction parentale
- Plan de prévention spécifique et complémentaire à l'existant à destination des jeunes, de leurs parents ou des professionnels dont la création et la coordination du réseau Parentalité agathois
- Partenariats novateurs avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et les autres services du Ministère de la Justice.

L'élu référent sur cet axe est **Jérôme BONNAFOUX**, Maire-Adjoint chargé de la Sécurité.

#### Quelques rendez-vous :

SEMAINE PRÉVENTION CITOYENNE	animée notamment par l'ADIAV, cette action est liée à l'anniversaire de la MJD et se déroulera au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2014 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lycée d'AGDE : sous forme d'ateliers pour les classes de seconde dont le thème est « quel usage des réseaux sociaux pour le respect de soi et des autres »,</li> </ul> Collèges d'AGDE : du 1 <sup>er</sup> au 5 décembre 2014 sous forme d'ateliers et d'interventions dont le thème portera sur « le droit et la justice ».
FORMATION	des animateurs du réseau «jeunesse » de la CAHM animée par une psychologue AVENIR ET COMPETENCES prévue sur deux sessions : « Corps et société d'aujourd'hui » et « Réalité du virtuel et virtualité du réel »
THÉÂTRE FORUM	animé par ASSOC CONSEIL 34 destiné prioritairement aux professionnels du Plan de Réussite Educative (PRE) sur le thème (3 <sup>ème</sup> et dernier volet) : « La parentalité en question »
CAFÉS PSY-CITY,	à partir de 18h à la Maison des Savoirs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 octobre : être parents, plus difficile qu'hier et bien moins que demain,</li> <li>• 19 novembre : jeunesse dangereuse, jeunesse en danger,</li> <li>• 9 décembre : mode ou modèle ?</li> <li>• En Janvier : parents « zéro du net »</li> </ul>
TEMPS POUR LES PARENTS	à partir de 15h à la Maison des Savoirs temps de parole et d'échanges entre les parents, les professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 septembre : Rencontre avec Claude CAUVY sur le thème « Etre maître de sa vie » jusqu'au bout de ses rêves à partir de son récent ouvrage « Tour du Monde en ballon »</li> <li>• 1<sup>er</sup> octobre : « Incidence de la grande guerre sur les rapports parents/enfants » notamment sur le rôle du père,</li> <li>• 5 novembre : Education d'hier (1914-1918) et d'aujourd'hui,</li> <li>• 3 décembre : Engagement des jeunes : patriotisme, axe de vie/axe citoyen,</li> </ul>

## ZOOM SUR... LE SERVICE PREVENTION ET INSERTION

### MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT



La Maison de la Justice et du Droit assure une présence judiciaire de proximité. Elle permet l'accès au droit aux habitants d'Agde et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) elle est sous tutelle du Procureur et du Président du Tribunal de Grande Instance de Béziers ainsi que de M. le Maire d'Agde.

L'élu référent est **Jérôme BONNAFOUX**, Maire-Adjoint chargé de la Sécurité.

Son conseil d'administration se réunit chaque année. Il est composé des autorités de tutelles, de M. le Sous-Préfet de Béziers, M. le Commissaire d'Agde, le Commandant de Gendarmerie de Pézenas, du CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit), du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Béziers, de la direction du SPIP et de la PJJ, du service Politique de la Ville de la CAHM.

#### JUSTICE DE PROXIMITE

- \* Les Juges de proximité en salle d'audience jugent des faits de contraventions, d'infractions au code de la route, de violences légères.
- \* Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) met en œuvre l'exécution, l'individualisation des peines prononcées par le Tribunal, veille au respect des obligations et accompagne les personnes.
- \* La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) assure la mise en œuvre des décisions judiciaires concernant les mineurs en danger et les mineurs délinquants.
- \* Les conciliateurs agissent à la demande du Juge d'Instance dans le cadre d'une délégation de conciliation. Ils proposent un règlement amiable aux conflits de la vie quotidienne.

#### ACCES AU DROIT

- \* LE PERSONNEL D'ACCUEIL  
Reçoit les usagers, les oriente dans certaines démarches, les guide, si besoin, pour compléter des formulaires juridiques ; si nécessaire leur fixe un rendez-vous avec un interlocuteur adéquat.
- \* LE GREFFIER  
Accueille les usagers pour les informer des procédures applicables possibles et les informer de leur déroulement.
- \* LES NOTAIRES  
Conseillent dans le cadre de ventes immobilières, de successions, de transmission de patrimoine.
- \* LES HUISSIERS DE JUSTICE  
Donnent des avis afin de protéger les droits par constats, par procédures de recouvrement. Ils répondent aux questions relatives à l'exécution des jugements.
- \* LE DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS
  - Défend les droits et libertés et plus précisément dans le cadre de ses missions :
  - Règle les litiges relatifs au fonctionnement des services publics,
  - Défend et promeut l'intérêt supérieur et les droits des enfants,
  - Lutte contre les discriminations et promeut l'égalité,
  - Veille au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

#### LES ASSOCIATIONS

Plusieurs associations tiennent des permanences au sein de la MJD d'AGDE :

**L'ADIAV** (Association Départementale d'Informations et d'Aide aux Victimes) accompagne les victimes d'infractions pénales tant sur le plan juridique que psychologique,

**Le CIDFF** (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) donne des informations juridiques et intervient en conseil conjugal et familial, médiation familiale, emploi, formation,

L'association **LEO LAGRANGE** informe et conseille sur les droits des consommateurs et sur les procédures de surendettement, et aide à la rédaction d'écrits juridiques,

**L'ADIL** (Association Départementale d'Information sur le Logement) a pour mission d'informer les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement adaptées (conditions d'accès au parc locatif) et sur les aspects juridiques et financiers de leurs projets d'accession à la propriété,

**GERANTOSUD** informe sur les démarches à entreprendre pour protéger une personne vulnérable et apporte aide et soutien dans l'exercice de la mesure de protection en tant que curateur, tuteur d'un proche.

## ZOOM SUR... LE SERVICE PREVENTION ET INSERTION

### INSERTION

L'activité professionnelle est le premier instrument permettant de faire reculer l'exclusion. Même accompagné, le retour à l'emploi est vecteur de réalisation de soi-même et résout ou amortit, de fait, les problématiques sociales connexes (logement, santé, isolement ...).

Sur la commune, les initiatives et les dispositifs existent et le Service Prévention et Insertion vise plus à contribuer à la mise en cohérence des actions d'insertion sur ce territoire. Il s'agit bien de « réconcilier l'économique et le social » par un travail de réseau avec les différents acteurs. Et créer les conditions favorables à l'organisation :

- de chantiers d'insertion
- de chantiers jeunes
- de stages de découverte de métier
- d'actions de qualification
- de partenariats nouveaux : MLI-VILLE D'AGDE et PJJ-MLI-VILLE D'AGDE

L'élue référente sur cet axe est **Mary-Hélène MATTIA**, Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion Professionnelle

#### Quelques rendez-vous :

10 septembre :  
réception du chantier d'insertion à Notre Dame de la Genouillade au Grau d'Agde en présence de M. le Maire,

15 septembre :  
dernière tranche du chantier d'insertion de valorisation du patrimoine naturel et aménagement paysagé au Mont St Loup,

17 septembre :  
bilan du chantier d'insertion « boutique textile »

23 septembre :

- remise des diplômes CAP Etanchéité du Bâtiment et des Travaux Public aux stagiaires de la session de formation 2013/2014 avec OREA en présence de M. le Maire,
- accueil des nouveaux stagiaires de la session de formation 2014/2015 avec OREA « Qualification au CAP d'Etancheur » (formation du 22/09 2014 au 24/06/2015),

## LEXIQUE

**M.L.I.** : Mission Locale d'Insertion assure l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que posent leurs insertions sociales et professionnelles,

**P.L.I.E.** : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, coordonne les politiques territoriales de l'emploi au sein des communes, communautés d'agglomérations et des établissements publics de coopération intercommunales. L'objectif est de permettre l'accès à l'emploi durable des personnes exclus du monde du travail par un accompagnement individualisé et renforcé et dans la durée.

# +20 %

## LE CHIFFRE

C'est l'augmentation du nombre d'utilisateurs de mai 2014 par rapport à 2013 fréquentant la MJD.

## NOS COORDONNÉES



**Maison de la Justice et du Droit d'Agde**

Rue de la Solidarité,

Espace Mirabel

Tél : **04 67 35 83 60**

du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**



agde  
Archipel de vie

